

<http://www.ujfp.org/spip.php?article8104>



Réponse à la préfecture : une étrange conception du droit de manifester !

- Lutte contre les racismes et les discriminations - Sans-papiers, réfugiés, migrants, exilés -



Date de mise en ligne : dimanche 11 octobre 2020

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

10 OCT. 2020 | PAR [MARCHE DES SOLIDARITÉS](#) | BLOG : [LE BLOG DE MARCHE DES SOLIDARITÉS](#)

La préfecture de police de Paris a accepté que les marches de Sans-Papiers venues de tout le pays convergent à la place de la République le samedi 17 octobre et qu'une manifestation parte ensuite de cette place à 14H00. Mais elle refuse pour l'instant que cette manifestation aille vers l'Elysée. Ci-dessous notre réponse.

Venez nombreux et nombreuses accueillir les marches et les accompagner dans Paris - Trois entrées des Marcheurs et Marcheuses dans Paris en cortèges qui iront jusqu'à République :

- ▶ 10h00 : Saint-Denis Métro Porte de Paris (avec les campements des migrant-E-s), passage vers 11h Porte de la Chapelle.
- ▶ 10H00 : Porte de Montreuil
- ▶ 10H00 : Porte d'Italie

Manifestation nationale vers l'Elysée : 14H00 - Place de la République

Réponse au courriel de la Préfecture de Paris concernant la manifestation du 17 octobre

Monsieur,

Dans un courriel adressé à la Marche des Solidarités, en réponse à notre dépôt de manifestation du 17 octobre vous écrivez :

« Votre parcours déposé avec un rassemblement place de la République pour rejoindre la place de la Concorde après avoir emprunté : rue du Temple, rue de Turbigo, rue Beaubourg, rue du Renard, rue de la Coutellerie, avenue Victoria, place du Châtelet pour participer à la commémoration du 58ème anniversaire du 17 octobre 1961, et continuer par la rue de Rivoli, ne peut être accepté. »

Il semble que vous voulez tout changer pour que rien ne change.

Il y a quelques mois vous preniez prétexte de la crise sanitaire pour nous « inviter à annuler » une manifestation organisée par les collectifs de Sans-Papiers et la Marche des Solidarités. Cette manifestation s'est pourtant tenue. Le recul de l'épidémie dans les semaines suivantes a démontré à quel point imposer notre droit à manifester n'était pas contradictoire avec la lutte contre la propagation du virus.

Nous en avons déduit que les raisons de l'interdiction n'étaient pas sanitaires mais politiques.

Alors que l'épidémie a repris vous avez abandonné vos anciens arguments. Vous parlez même de « nécessité de l'exercice du droit à manifester ».

Tout a changé il semble : vous ne nous interdisez donc pas de manifester.

Réponse à la préfecture : une étrange conception du droit de manifester !

Mais rien n'a changé : ce que vous remettez en cause c'est l'objet même de notre manifestation. En effet, alors que, comme nous vous en avons informé avant même le départ de la première marche à Marseille le 19 septembre, des Sans-papiers et soutiens marchent depuis plusieurs semaines, dans des conditions parfois difficiles, venant des quatre coins du pays, avec l'objectif déclaré d'aller vers l'Elysée et l'espoir qu'enfin ils et elles soient entendus par le président de la République, vous dites que le parcours final pour aller de la place de la République, au centre de Paris, vers l'Elysée « ne peut être accepté ».

Et c'est sans doute avec le même type « d'humanité » qui guide les politiques anti-migratoires des autorités dont vous dépendez que vous « proposez comme alternative » un rassemblement statique à République ou un trajet de manifestation partant d'abord vers l'est parisien pour aller ensuite à Stalingrad.

Comprenez-vous le mélange de mépris et de violence de cette proposition ?

Violence de nous « proposer » l'exact opposé de ce que nous demandons.

Mépris de considérer que les seuls quartiers où nous soyons habilités à manifester sont ceux où nous habitons, les quartiers populaires. Quand l'objet de cette marche est de nous faire entendre par ceux qui n'habitent pas nos quartiers et pour qui gouverner notre vie c'est la détruire.

Ce mépris et cette violence sont par ailleurs renforcés par l'absence totale de réponse du président de la République à la lettre que nous lui avons envoyée.

C'est une drôle de « démocratie » celle qui se pare de la « défense de l'ordre public » pour justifier que la population ne peut aller manifester là où se trouvent les lieux de pouvoir.

C'est un bien étrange droit de manifester que celui dont le périmètre est déterminé par ceux qui détiennent le pouvoir.

Comme vous le savez pourtant bien ce ne sont jamais les manifestations du mouvement des sans-papiers qui sont un « trouble à l'ordre public », c'est bien plutôt l'ordre qui en fait des sans-papiers sans droits qui est un trouble pour toute la société.

Vous comprendrez, Monsieur, que dans ces conditions nous ne pouvons pas plus accepter votre « proposition » que nous ne pouvions accepter il y a quelques mois votre « invitation à annuler notre manifestation ».

Nous maintenons donc notre projet de manifester le samedi 17 octobre pour aller vers l'Elysée, avec ou sans papiers, appuyés par 270 organisations de tous ordres. Nous le maintenons plus que jamais au moment où un rapport de Médecins Sans Frontières vient de montrer l'extrême urgence d'un logement décent pour tous et toutes et de l'accès de toutes et tous aux mêmes droits.

Nous sommes par ailleurs ouverts à toute suggestion permettant d'améliorer notre dispositif pour garantir les meilleures conditions à l'expression de nos exigences.

Veillez recevoir, Monsieur, l'expression de toute notre détermination à marcher vers l'Elysée.

Marche Nationale des Sans-Papiers : lettre à Emmanuel Macron © Marche Nationale Des Sans Papiers